

2018

611 La formation CHSCT & représentants du personnel DUP



Centre agréé

FORMATION CONSEIL

Objectifs

- Donner aux élus les connaissances permettant de bien exercer leurs missions
- Appréhender les domaines et les limites d'intervention du CHSCT
- Connaître les droits et les devoirs du CHSCT
- Permettre à l'entreprise de se prémunir des risques professionnels en déléguant des personnes impliquées

Intervenant

Consultant en Management et
Gestion des Risques

Public concerné

Membres Elus CHSCT et
représentants du personnel DUP

Durée

3 jours

Dates

Du 22 au 24 octobre 2018

Lieu de la formation

89 quai Paul Bert 37100 TOURS

Coût net de taxe

804 € / personne

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

- Les principales dispositions légales et réglementaires du CHSCT
- Rôle du CHSCT
- Protection en entreprise
- Etude d'accident
- Ordre du jour – rapport annuel – formation des membres
- Procédure de danger grave imminent
- Enquête accident de travail ou maladie professionnelle
- Les maladies professionnelles
- Les inspections
- Contrôle d'application de la Loi
- Fonction sécurité
- Les changements
- Etude de cas pratiques

2 sessions sont prévues :

- Une à destination des élus du secteur Sanitaire, Social et Médico-Social
- Une à destination des élus tout autre secteur

mise en place possible en INTRA, merci nous consulter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire](#)

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A